



Soutien à l'agriculture bio en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Ce que vivent les agriculteurs, parlons-en avec eux !

Rendez-vous sur les fermes le 6 juillet

En Auvergne-Rhône-Alpes, les annonces répétées de "soutien direct aux agriculteurs bio" ne rendent pas compte du choix régional de ne privilégier que le soutien aux investissements, au détriment de toute autre approche. Les services de l'Etat et le Conseil Régional viennent d'annoncer un plafonnement des aides à la conversion et au maintien des fermes en agriculture biologique en les fragilisant dans l'une des régions les plus dynamiques pour l'agriculture bio (2ème région française avec 4771 exploitations agricoles). Le réseau des producteurs biologiques dont la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADABio et Agribiodrôme, dénonce cette décision et vous invite à rencontrer les agriculteurs bio sur leurs fermes.



Dans un contexte déjà très tendu de non-versement des aides PAC, les services de l'Etat (DRAAF) et le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes ont annoncé, le 10 mai 2017, la généralisation du plafonnement à 12 000 € des aides "Conversion bio" à partir de 2017 et à 8 000 € pour les aides "Maintien bio". Ils envisagent, par ailleurs, de revoir à la baisse le plafond de l'aide "Maintien" d'ici 2019, voire de la supprimer.

L'ADABio, Agribiodrôme et son réseau régional reconnaissent l'intérêt du plafonnement pour une répartition plus équitable des fonds publics destinés aux aides bio, mais dénoncent cette annonce beaucoup trop tardive et le niveau de plafonnement appliqué pour la conversion le plus bas de France, ce qui va avoir des effets dévastateurs sur la structuration des filières bio régionales. Dans d'autres régions, les services de l'Etat et du Conseil Régional, pourtant soumis aux mêmes contraintes budgétaires, ont su faire d'autres choix de gestion des aides bio, privilégiant la sécurisation des fermes au cours de leur parcours vers la bio, et proposant des modalités claires et annoncées à temps.

Quand, avant de s'engager en bio, les paysans conçoivent leur nouveau projet de production, ils font preuve d'innovations et prennent des risques mesurés pour viser – à terme – la meilleure performance économique, sociale et environnementale de leurs fermes, dans le respect des règles de production biologiques. Quelle entreprise supporterait un changement total des "règles du jeu économique" dans la phase de lancement d'un nouveau projet ? De la même manière, les arbitrages régionaux et l'incertitude complète sur l'avenir des aides bio remettent en question des projets de conversion pourtant mûris depuis plusieurs mois, fragilisent la situation économique de fermes en phase de transition vers la bio et découragent des pratiques agricoles vertueuses et qui répondent totalement aux attentes de la société.

INVITATION : POINTS PRESSE LE 6 JUILLET

Pour illustrer les conséquences directes de ces choix régionaux, les producteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes vous donnent rendez-vous **le jeudi 6 juillet** sur leurs fermes, pour les **premiers points presse sur la région** :

- **Dans la Drôme : de 8h à 10h sur la ferme d'Olivier Raillon à Répara-Auriples (450 chemin du Four)**
- **En Isère : de 14h à 16h, sur l'EARL du Village à Gillonay (175 rue de l'Eglise)**

Prochains RDV à venir dans la Loire, en Haute-Loire, dans le Puy de Dôme...

www.auvergnerhonealpes.bio

A propos de la FRAB AuRA :

Courant 2016, a été créée la FRAB AuRA, la Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes. A travers les associations départementales Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, l'ARDAB, l'ADABio, Bio63, Haute-Loire Biologique, Bio15 et Allier Bio, elle fédère plus de 3000 productrices et producteurs. Elle regroupe également les deux anciennes associations régionales Corabio et le GRAB Auvergne. La FRAB AuRA est membre du réseau FNAB et œuvre au développement de l'agriculture biologique, au service des paysans bio et en lien avec les instances politiques locales, régionales, nationales et européennes. www.auvergnerhonealpes.bio

CONTACTS MEDIAS :

Pour la Drôme :

Samuel L'Orphelin, chargé de mission Agribiodrôme au 06.31.69.98.25.

Pour l'Isère :

Nicolas Ghiotto, animateur départemental ADABio au 06.26.54.37.85.

Pour l'Ain :

Laurence Gaillard, animatrice départementale ADABio au 06.26.54.38.40.

Pour les Savoies :

Martin Perrot, conseiller polyculture-élevage ADABio au 06.21.69.09.80.

Pour Auvergne-Rhône-Alpes :

Simon Coste, porte-parole FRAB AuRA au 06.80.52.43.13.

FRAB AuRA - Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes
Antenne de Valence, siège administratif : INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan, 26958 Valence Cedex 9
Antenne d'Aubière, siège social : 11 allée Pierre de Fermat, 63171 Aubière Cedex